



AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN
D'URBANISME (RÈGLEMENT NUMÉRO
02-2004)

Avis de motion est donné par Caroline Dumont, conseillère, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté un règlement modifiant le plan d'affectation du plan d'urbanisme de manière à :

- modifier le tracé de la rue de la Pointe;
- insérer un nouveau tracé de rue desservant les terrains allant du 2109 au 2110-A route 195.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI, CE 2 MAI 2022

Maryline Pronovost, directrice générale
et greffière-trésorière